

Association « Bien vivre à La Rochette »
Pierre LAURENT, Président,
3323 route de La Toussuire
73300 Fontcouverte - La Toussuire

à

Monsieur le Maire, Mairie de Fontcouverte - La Toussuire
chef-lieu, 73300 Fontcouverte - La Toussuire

Monsieur le Maire, Mairie de Saint Pancrace
chef-lieu, place du Souvenir Français, 73300 Saint- Pancrace

Communauté de Communes Coeur de Maurienne Arvan - 3CMA -
ancien évêché, place de la cathédrale, 73300 Saint- Jean- de- Maurienne

Objet : desserte par navette entre La Toussuire et Les Bottières.

Mesdames, Messieurs,

Pour cette saison hivernale 2021-2022, une navette Ski-bus a été mise en place avec un financement de la Région et de la Communauté de Communes 3CMA (voir fiche horaire ci-jointe).

Actuellement, cette navette assure gratuitement la liaison Les Bottières - La Toussuire plusieurs fois par jour, mais sans s'arrêter dans les hameaux de l'Alpettaz et de La Rochette qu'elle traverse pourtant...

Suite aux souhaits de nombreuses personnes, vacanciers ou résidents, voulant se rendre sur le plateau, à destination des remontés mécaniques ou des commerces, et qui utiliseraient ce moyen de transport en commun, l'Association Bien Vivre à La Rochette demande à ce que cette navette s'arrête aux arrêts déjà matérialisés pour les transports scolaires à La Rochette sur la D 78.

Cette demande se justifie pour une diminution du nombre de véhicules au stationnements bien difficile à La Toussuire pour les habitants du hameau et d'une diminution de pollution.

En espérant avoir satisfaction pour ces demandes d'arrêts de la navette, transport en commun, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes meilleurs salutations.

La Rochette, le 4 février 2022
Pierre LAURENT